

Don du sang : associations, nous avons besoin de vous !



Don du sang : associations, nous avons besoin de vous !

L'Amicale vicoise vous attend nombreux

mercredi 22 et jeudi 23 novembre de 14 h 30 à 19 h

salle Simone Castex

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain.

Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent **10 000 dons de sang par jour**.

Le don de sang permet de soigner **plus d'un million de malades** chaque année en France.

Alors, venez faire ce geste généreux qui est irremplaçable et vital !



Ce mois-ci, l'association a décidé de lancer un appel aux associations vicoises.

L'objectif : sensibiliser et mobiliser une nouvelle population.

En effet, ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve lors des quatre séquences annuelles de don du sang.

L'Amicale aimerait voir plus de nouveaux visages !

C'est le premier pas qui coûte !

N'hésitez pas, vous serez accueillis dans la convivialité habituelle et une collation que les membres de l'Amicale ont préparée vous sera servie après le don.

Vous sauverez trois vies en moins d'une heure de temps !

L'Etablissement Français du Sang lance la prise de rendez vous en ligne.

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donneurs se présentant spontanément sans rendez vous.

Il faut se munir **d'une pièce d'identité avec photo.**

QUI PEUT DONNER ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang)

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois



DON DE SANG

VIC-FEZENSAC

SALLE POLYVALENTE

MERCREDI 22 ET JEUDI 23 NOV.

De 14h30 à 19h

**PARTAGEZ
DONNEZ**